

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : Agriculture

Action 19 : Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide

CONTEXTE

Associés à des activités économiques, les milieux humides sont fréquemment perçus comme des zones de contraintes réglementaires plutôt que comme des leviers potentiels sur lesquels s'appuyer. Leur association au secteur agricole, qui en est aussi le premier gestionnaire, porte en cela de nombreux enjeux : la durabilité des actions qui y sont entreprises s'avère en effet primordiale pour concilier préservation du milieu et production économique. Dans ce cadre, encourager et valoriser les expériences positives menées permet *in fine* de s'appuyer sur des initiatives réussies et pérennes et de les diffuser à l'ensemble des territoires concernés.

C'est cette dynamique qui était à l'œuvre dans le cadre du 2^e Plan national d'action pour les zones humides : au travers de l'action associée, pilotée par l'APCA, l'objectif était de faire émerger, de suivre et de promouvoir la réalisation de programmes d'action territoriaux en zones humides, conciliant justement production agricole et préservation des milieux. Dans cette optique, l'action 19 menée dans le cadre du 3^e Plan national d'action en faveur des milieux humides apparaît comme un prolongement de cette dernière, dotée d'un double objectif : poursuivre et analyser le travail déjà engagé, et rechercher des expérimentations et actions complémentaires existantes.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Cette action permettra :

- 19.1 – De poursuivre le travail de valorisation des expériences positives engagé lors du 2^e Plan ;
- 19.2 – D'étudier les réalisations des différents réseaux d'acteurs conciliant production agricole et préservation des milieux humides ;
- 19.3 – D'identifier les facteurs de réussite et les conditions de pérennité associés ;
- 19.4 – De capitaliser les expériences économiquement viables, et autant que possible permise par une meilleure valorisation économique des produits issus des milieux humides.

SPECIFICITES OUTRE-MER

Cette action s'applique aux départements et territoires d'outre-mer sans spécificités particulières.

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Les acteurs cibles privilégiés par cette action sont les suivants :

- Les conseillers des Chambres d'Agriculture (niveaux régional et départemental) ;
- Les élus des Chambres d'Agriculture ;
- Les autres organismes de conseil agricole, et notamment l'IDELE ;
- Les gestionnaires d'espaces naturels associés à la réalisation d'actions en milieux humides : réseau des PNR, réseau des CEN, réseau Natura 2000, Agences de l'Eau ;

- Les Pôles-relais zones humides, structures transversales de mutualisation des connaissances ;
- Les associations pertinentes sur ce sujet, et notamment le réseau des CPIE.

Il est notamment prévu de produire les documents suivants :

- Tableau de suivi de l'état d'avancement des projets ;
- Rapport d'analyse et de synthèse de leur état d'avancement et des résultats obtenus ;
- Fiches de valorisation des actions menées ;
- Supports internet : carte des projets, fiches de valorisation ;
- Articles dans des publications internes ou externes ;
- Comptes-rendus des réunions du comité de pilotage ;
- Supports d'intervention (réunions du comité de pilotage, journées, rencontres, colloques).

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

APCA

Partenaires

Les structures et réseaux d'acteurs externes cités au titre d'acteurs cibles sont autant de partenaires potentiels qu'il serait intéressant d'impliquer plus spécifiquement dans la conduite de cette action, et notamment concernant les aspects détection et valorisation d'expérimentations et actions complémentaires existantes.

Pour rappel, les partenaires potentiels de cette action sont donc :

- Les autres organismes de conseil agricole, et notamment l'IDELE ;
- Les gestionnaires d'espaces naturels associés à la réalisation d'actions en milieux humides : réseau des PNR, réseau des CEN, réseau Natura 2000, Agences de l'Eau ;
- Les Pôles-relais zones humides, structures transversales de mutualisation des connaissances ;
- Les associations pertinentes sur ce sujet, et notamment le réseau des CPIE.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Plusieurs groupes de travail sont parties prenantes du suivi de l'action 19 :

- Le groupe national pour les milieux humides (GNMH), pour avis sur le cadre général de l'action ;
- Le groupe thématique (GTh) « agriculture », pour expertise sur le suivi de la mise en œuvre du projet ;
- Des groupes techniques spécifiques :
 - o Le groupe projet « zones humides », réseau technique interne aux Chambres d'Agriculture ;
 - o Le groupe « programmes d'action territoriaux » dédié spécifiquement au suivi de la mise en œuvre de l'action 19, constitué des porteurs de projets et autres acteurs en et hors réseau intéressés.

PLAN DE FINANCEMENT

Convention MEEM/APCA (2015/2018) :

- 2015-2016 : 66 549 € ;
- 2016-2017 (estimé) : 66 549 € ;
- 2017-2018 (estimé) : 66 549 €.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

19.0 – Pilotage de l’action :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Formalisation de la fiche-action (v0)	☺	-
	Animation du GTh Agriculture	☺	Dates : 25/03, 01/07, 02/10
	Participation au GNMH	☺	Date : 18/12
	Mise à jour de la plate-forme extranet	☺	-
2016	Mise à jour de la fiche-action (v1)	☺	-
	Animation du GTh Agriculture	☺	Dates : 19/02, 25-26/05, 17/11
	Mise à jour de la plate-forme extranet	☺	-
2017	Animation du GTh Agriculture	☺	Dates : 29/03, 09/06
	Participation au GNMH	☺	Dates : 12/01
	Mise à jour de la fiche-action	☺	-
	Mise à jour de la plate-forme extranet	☺	-
2018	Animation du GTh Agriculture		
	Participation au GNMH		
	Mise à jour de la fiche-action		
	Mise à jour de la plate-forme extranet		

19.1 – Poursuite du travail de valorisation des expériences positives engagé lors du 2e Plan :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Réalisation d’un état des lieux qualitatif des programmes d’action territoriaux engagés	☺	Actions engagées, résultats, perspectives
	Construction d’un tableau récapitulatif de l’avancement de chacun des projets issus du 2 ^e Plan	☺	-
	Actions d’animation	☺	Diffusion de documents, appels à projets, newsletter...
2016	Contact du réseau des Chambres d’Agriculture pour détecter des projets complémentaires	☺	-
	Organisation d’une réunion nationale des référents des programmes d’action territoriaux élargie	☺	Date : 25/02

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 19

	Organisation d'une journée territoriale « Projets agricoles en milieux humides »	☺	Lieu : Nord-Est de la France ; Date : 13/10
	Autres actions d'animation	☺	Diffusion de documents, appels à projets, newsletter...
2017	Organisation de deux journées territoriales « Projets agricoles en milieux humides »		Sites pressentis : Charente-Maritime et Baie de somme Automne 2017 ?
	Autres actions d'animation	☺	Deuxième campagne d'entretiens téléphoniques auprès des porteurs de projets afin d'évaluer l'état d'avancement de leurs projets respectifs (analyse qualitative et diffusion des résultats) + diffusion de documents, newsletter, etc.
	Mise à jour du tableau d'avancement des programmes d'action		-
2018	Organisation d'une journée territoriale « Projets agricoles en milieux humides »		Camargue - Printemps 2018
	Autres actions d'animation		
	Organisation d'une journée nationale « Projets agricoles en milieux humides »		

19.2 – Etude des réalisations des différents réseaux d'acteurs conciliant production agricole et préservation des milieux humides :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Contact des têtes de réseau partenaires afin de détecter des projets complémentaires	☺	-
	Participation à des réunions diverses organisées par les partenaires	☺	JMZH, Pôle-relais ZHIVA
2016	Approfondissement des contacts avec les têtes de réseau partenaires - Détection de nouveaux projets	☺	Ouverture de la newsletter, organisation de journées territoriales, participation à des réunions organisées par les partenaires
2017	Approfondissement des contacts avec les têtes de réseau partenaires - Détection de nouveaux projets	☺	Contacts de nouveaux porteurs de projet : Projet APEX, étude menée par CA Meuse, etc. Visites terrain, participation aux COPIL de certains projets, etc.
2018	Suivi de l'état d'avancement et des résultats des projets détectés		

19.3 – Identification des facteurs de réussite et des conditions de pérennité associés :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
-------------------------	-----------	---------------	------------------------

2017	Analyse qualitative des projets suffisamment avancés		Résultats, leviers, freins, facteurs de réussite, conditions de pérennité et de transférabilité
2018	Poursuite de l'analyse qualitative des projets suffisamment avancés		

19.4 – Capitalisation des expériences économiquement viables, et autant que possible permises par une meilleure valorisation économique des produits issus des milieux humides :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2016	Diffusion des résultats issus des programmes d'action territoriaux	☺	Démarrage : diffusion via la newsletter
	Relai des résultats issus des actions complémentaires mises en œuvre au sein des réseaux partenaires	☺	
2017	Diffusion des nouveaux résultats		Supports à déterminer
	Relai des nouveaux résultats issus des actions complémentaires mises en œuvre au sein des réseaux partenaires		-
2018	Réalisation et diffusion de fiches de valorisation des actions menées		A déterminer : réunion élargie, colloque, journée nationale, intégration à la JMZH, articles dans des publications... ?
	Actions de communication et de valorisation des expériences réussies et économiquement viables		

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Difficultés rencontrées : beaucoup d'acteurs agricoles insistent sur le fait qu'en l'état, et malgré les actions engagées et les tentatives d'une meilleure valorisation économique des produits agricoles, il leur est difficile d'atteindre une productivité économique équivalente à celle des exploitations localisées hors zones humides. Ils rapprochent leur situation des exploitations situées en zones de handicap naturel.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)

Etudier les implications engendrées à long-terme sur le comportement des acteurs agricoles de la réalisation de ce type d'expériences positives et de la valorisation des résultats associés (taux de diffusion, taux d'appropriation et de mise en œuvre des résultats, identification de moyens permettant d'augmenter cette implication...).